

## **CONDITIONS GENERALES UNITY WEB SARL**

**1.** UNITY WEB SARL (ci-après « la Société ») fournit ses services conformément à ces conditions générales (ci-après « Conditions Générales ») et, par conséquent, toutes les offres (ou propositions de service ainsi que tout contrat ou accord écrit ou oral) sont soumises à ces Conditions Générales à moins que le contraire ne soit expressément convenu par écrit.

**2.** La Société est une entreprise active dans l'hébergement de sites Internet et autres services dans le domaine de l'informatique.

En tant que telle, elle:

- 2.1. Fournit les services d'hébergement des sites Internet
- 2.2. Fait de la surveillance et des audits de sécurité Informatique
- 2.3. Rend des services de conseil et des services spéciaux que la Société peut accepter et qui feront l'objet d'un accord particulier entre les parties.

**3.** La Société agit pour des personnes ou des entités qui ont fait appel à ses services (ci-après « le Client »).

Aucune autre partie n'a le droit de donner des instructions, particulièrement sur l'étendue des rapports de travail, à moins que le Client ne l'y autorise et que la Société l'accepte.

3.1. Sous réserve d'un accord particulier entre la Société et le Client, seul ce dernier a le droit de jouissance des services de la Société. Toute autre utilisation ou revente des services en faveur d'un tiers est interdite.

3.2. L'hébergement de tous sites envers d'autres entités, physiques ou morales, ainsi que la revente des services de la société ne sont pas autorisés.

**4.** La Société fournira des services conformément :

- 4.1. Aux méthodes que la Société considérera adéquates en se fondant sur des raisons techniques, opérationnelles et/ou financières.
- 4.2. Aux instructions expresses du Client telles que confirmées par la Société.
- 4.3. Aux habitudes commerciales, usages ou pratiques pertinents.

**5.** Une modification des termes du service doit être demandée par écrit, la Société se réservant un délai d'un mois, après acceptation, pour la mise en application des changements demandés.

**6.** Tout contrat liant la Société et le Client dans le cadre de leur collaboration prend effet dès signature dudit contrat par la Société. Le contrat est conclu pour une période de douze mois.

6.1. Il est renouvelé par tacite reconduction chaque année.

6.2. Le contrat est conclu pour une durée de 1 an (12 mois) et reconduit tacitement pour l'année suivante sauf en cas de résiliation écrite en recommandé accompagnée d'un préavis de 1 mois pour la fin de période.

**7.** La société se réserve le droit de résilier un contrat avec effet immédiat ou de bloquer ses services lorsque ses services sont utilisés de manière illicite, contraire à ses conditions générales ou à des fins autres que celles prévues dans le contrat. L'envoi de courriels de masse sans autorisation (emails de type "spam") est strictement interdit.

7.1. De même, la Société se réserve le droit de résilier un contrat avec effet immédiat ou de bloquer ses services après un avertissement (voir point 8 ci-dessous), à un Client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement. Cette suspension ne peut entraîner aucune réparation à la charge de la Société.

**8.** Le paiement de l'installation se fait à la commande du service. Les paiements périodiques s'effectuent toujours au début de la période en cours.

8.1. Les factures sont payables sous 10 jours. Passé ce délai, un rappel est envoyé au client. Celui-ci est payable dans les 10 jours. Passé ce nouveau délai, les prestations fournies par la Société au client sont suspendues automatiquement et la Société facture des frais pour la remise en service de ceux-ci.

#### **UNITY WEB SÀRL**

INTERNET SERVICES

Rue du Valais, 9

1202 Genève

Tél : +41 22 732 72 70

Fax : +41 22 732 72 80

Web : <http://www.unity-web.ch>

E-mail : [info@unity-web.ch](mailto:info@unity-web.ch)

8.2. Tout retard entraînera le paiement d'intérêts moratoires au taux de 7% l'an. La Société peut facturer les rappels par courrier simple à raison de CHF 10.- et les rappels par courrier recommandé à raison de CHF 20.-

Le client supportera en outre tous les frais de recouvrement. Sans réponse du client après un délai de 15 jours suite au rappel par voie recommandée, les pages seront supprimées sans aucune indemnité ou dommage revendication par le client.

La société ne pourra pas être tenue responsable pour la perte des données suite à la suppression des pages en question de par l'application du présent article.

8.3. Les factures non-payées étant dues jusqu'à l'échéance normale du contrat, tous les frais résultant du recouvrement sont à la charge du client.

**9.** Pour des raisons de commodités de paiement, les domaines enregistrés sont propriété de la Société pour la période contractuelle donnée, le Client ayant la possibilité à tout moment de demander le transfert en son nom des domaines en question.

9.1. Tous les frais supplémentaires qui pourraient survenir pendant la durée du contrat sont facturés directement au prix du jour. Le client est averti de tous les frais supplémentaires. Si des problèmes imprévus surgissent ou des frais sont exposés pour l'exécution des services, objet du contrat, la Société aura le droit de facturer des frais supplémentaires pour couvrir le temps et les frais supplémentaires pour mener à terme le contrat.

**10.** Les éventuelles modifications de tarifs sont communiquées au Client dans les plus brefs délais mais ne sont appliquées qu'à la période suivante de facturation.

**11.** Le Client est lui-même responsable de la protection des données qu'il stocke sur son ou ses noms de domaines Internet. Le Client est responsable de la sauvegarde de ses données. La Société ne pourra être tenue pour responsable des pertes de données ou dommages directs, ou indirects, consécutifs à l'utilisation de ses services.

11.1. Le Client assume seul la responsabilité des données qu'il met à disposition sur le réseau. Il s'engage à respecter les lois cantonales et fédérales suisses en vigueur. Il s'engage aussi à ne pas envoyer des emails de masse sans autorisation (emails de type "spam"), ni de diffuser ou stocker des informations contraires à la moralité.

11.2. La Société se réserve le droit de refuser ou d'interrompre une prestation fournie au client s'il ne respecte pas le présent article, s'il envoie des emails de masse sans autorisation (emails de type spam) ou s'il diffuse ou stocke des informations contraires à la considération sociale de la Société.

Ce refus ou cette interruption n'entraîne aucune pénalité ni pour l'une, ni pour l'autre des parties.

11.3. La Société se réserve le droit d'interrompre le service pour des travaux d'entretien sur le ou les serveurs qui hébergent les services du client pendant 6 heures ou plus par mois, moyennant un préavis de deux jours, notifié par courrier électronique à l'adresse du contact administratif.

Cette interruption ne donne lieu à aucune compensation financière.

**12.** La qualité du service rendu dépend du « Best effort »; La société s'efforce de fournir à ses clients la meilleure qualité de service possible. La société s'exempte de toutes responsabilités en cas de faute légère provoquant un éventuel dysfonctionnement, une altération ou un problème.

12.1. Si l'infrastructure qui héberge le service ou les services du client est mise hors service pour des raisons indépendantes de la volonté de la Société, la Société s'engage à faire en sorte que le service reprenne le plus rapidement possible, au gré des circonstances. Aucune indemnité ne peut être due par la Société à titre de compensation financière.

12.2. La Société n'est pas responsable de la qualité ou du contenu des données se trouvant sur le réseau, ni des problèmes de connectivités extérieures à son réseau.

**13.** Le Client :

13.1. Veillera à ce que les instructions données à la Société et des informations suffisantes soient fournies en temps voulu afin de permettre que les services demandés soient rendus de manière efficace.

**UNITY WEB SÀRL**  
INTERNET SERVICES  
Rue du Valais, 9  
1202 Genève  
Tél : +41 22 732 72 70  
Fax : +41 22 732 72 80  
Web : <http://www.unity-web.ch>  
E-mail : [info@unity-web.ch](mailto:info@unity-web.ch)

13.2. Fournira l'accès nécessaire aux représentants de la Société pour permettre que les services requis soient exécutés de manière efficace.

13.3. Fournira, sur demande, l'équipement spécial et le personnel nécessaire pour l'exécution des services requis.

13.4. Prendra toutes les mesures nécessaires pour éliminer ou remédier à toute obstruction ou interruption dans l'exercice des services requis.

13.5. Respectera toute disposition des présentes Conditions Générales, sans exception.

**14.** La Société aura le droit, à son entière discrétion, de déléguer tout ou partie de l'exécution des services qui ont fait l'objet d'un contrat avec le Client à tout représentant ou sous-traitant.

**15.** La Société s'engage à exercer le plus grand soin et à mettre à disposition ses qualifications dans l'exercice de ses services.

15.1. La responsabilité de la Société pour toute prétention en cas de perte, dommages ou frais de quelque nature que ce soit et d'où qu'ils proviennent en relation avec une violation de contrat et/ou un manquement à l'exercice de diligence et de compétence par la Société n'excédera en aucune circonstance un montant total égal à cinq (5) fois le montant des honoraires ou de la commission dus pour le service requis en vertu d'un contrat particulier avec la Société, contrat qui occasionne de telles prétentions, et la responsabilité de la Société ne pourra en aucune circonstance excéder le montant de CHF 2'000.- (francs suisses deux mille).

15.2 Cependant la Société n'encourra aucune responsabilité pour des dommages indirects ou dérivés y compris perte et profits et/ou pertes d'affaires futures et/ou pertes de production et/ou annulation de contrats conclus par le Client.

**16.** Le Client relèvera, garantira et indemnifiera la Société et ses dirigeants, employés, représentants ou sous-traitants contre toute prétention élevée par une tierce partie pour perte, dommage ou frais de quelque nature qu'ils soient et de quelque manière qu'ils soient encourus, relatifs à l'exécution, la prétendue exécution ou l'inexécution de services dans la mesure où le montant total de telles prétentions se rapportant à un service dépasse la limite mentionnée dans les Conditions Générales sous l'article 15.

16.1. En cas de procédure contre la Société à raison des informations stockées, transférées ou diffusées par le client sur le(s) serveur(s) de la Société, le client s'engage à rembourser intégralement la Société de tous les frais engendrés par une telle procédure.

**17.** La Société sera dégagée de toute responsabilité envers le Client pour toute prétention à raison de perte, dommage ou frais, à moins qu'une action ne soit introduite dans les trois (3) mois dès la date de l'exécution par la Société du service donnant lieu à la prétention, à condition que le Client en informe la Société au plus tard sept (7) jours ouvrables après la découverte de l'évènement.

**18.** La Société n'agit ni en tant qu'assureur ni en tant que garant et dégage toute responsabilité de ce chef. Les clients cherchant à se garantir contre des pertes ou des dommages devront obtenir une assurance adéquate.

**19.** Aucune modification, amendement ou renonciation à l'une de ces Conditions Générales n'aura d'effet à moins d'être effectué par écrit et signé par un dirigeant de la Société.

**20.** Les Conditions Générales et tout litige ou toute prétention de quelque nature que ce soit surgissant entre le Client et la Société seront régis et interprétés selon le droit suisse (à l'exclusion de toutes dispositions de droit international privé) et portés devant la juridiction des tribunaux de la République et Canton de Genève.

Mise à jour Genève, le 1er janvier 2016